

**RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXÉCUTIF DU 16 JANVIER 2021 en Go To Meeting avec décisions prises en séance dans le respect des articles 33 et 88 du Règlement Intérieur de la FFVoile**

V3.0

**Elus :**

**Présent.e.s** : HENARD Nicolas, BACCHINI Henry, CHAURAY Marie-Pierre, FRETAY Stéphane, MIGRAINE Corinne, RUSSO Ed, SALOU Jean-Pierre, MERIC Jean-Claude, Valérie DARROU.

**Excusé.e.s** : FOUNTAINE Claire.

**Invité.e.s :**

**Présent.e.s** : CATHELINÉAU Jacques, GANTER Pierre, MARLIOT Eric, MEUNIER Philippe, SOYEZ Jean-Michel , LEROY Cédric, DERRENDINGER Arnaud pour les points 3.3.2, 4.3 et 4.4, CLERMONT Olivier pour les points 3.9 et 3.10, BOUVET Marc et MEYER Baptiste pour le point 3.3.1.

**Excusé.e.s** : MEZOU Laurence.

## 1 Introduction du Président

<b>Information</b>	<p>Le Président introduit la séance en faisant un point sur les différents sujets d'actualité.</p> <p>Le DTN intervient pour présenter les nouvelles disposition Covid 19 pour les déplacements des athlètes à l'Étranger.</p>
--------------------	--

## 2 Point licences

<b>Information</b>	<p>Le Bureau exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 31 décembre 2020.</p> <p>La FFVoile recense à cette date :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>48 351 LCA (- 15,2 % par rapport à 2019 à la même date)</li><li>15 980 LCJ (- 10,4 % par rapport à 2019 à la même date)</li><li>153 846 PV/PVR (- 7,9 % par rapport à 2019 à la même date)</li><li>2 770 Temporaires 1 jour (- 71,5 % par rapport à 2019 à la même date)</li><li>1 270 Temporaires 4 jours (- 78,4 % par rapport à 2019 à la même date)</li><li>15 655 Titres de participation (- 11,9 % par rapport à 2019 à la même date)</li></ul>
--------------------	--

### 3 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

#### 3.1 Approbation des relevés de décisions du BE du 12/12/20 et 19/12/2020 en GTM

<b>Décision BE-210116-01</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions des BE du 12/12/20 et 19/12/20 en GTM.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 20 janvier 2021.</p>
------------------------------	---

#### 3.2 Résultats des votes électroniques du Bureau Exécutif

##### 3.2.1 Modalités de sélection Délégations de Match Racing 2021

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile a validé les modalités de sélection des</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Championnat d'Europe de Match Racing Open 2021</li><li>- Championnat d'Europe et du Monde de Match Racing Jeune 2021</li><li>- Championnat d'Europe et du Monde de Match Racing Féminin 2021</li></ul> <p>Unanimité des 6 votants 3 non votants</p>
--------------------	---

##### 3.2.2 Soutien aux CDVoile

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile a validé le lancement de l'opération de soutien aux Comités Départementaux ou Territoriaux de Voile avec les caractéristiques ci-dessous et autorisé son lancement opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Montant total de l'opération : 40K€</li><li>• Aide du Comité Départemental ou Territorial de Voile proportionnelle au cumul de l'aide apportée aux clubs afférents du Comité Départemental ou Territorial de Voile dans le cadre de l'opération « Merci aux clubs »</li><li>• Montant minimum alloué à un Comité Départemental ou Territorial: 200€, et montant maximum : 1000€</li><li>• Un minimum de 100 licences net cumulées est nécessaire au Comité Départemental ou Territorial de Voile pour bénéficier de l'opération (calculé sur la base de celui des clubs en excluant ceux de moins de 20 licences net).</li></ul> <p>Le Bureau Exécutif a délégué à la Direction Générale la mise en œuvre opérationnelle de la décision.</p> <p>7 Pour et 1 abstention (Marie-Pierre CHAURAY) 2 non votants</p>
--------------------	---

#### 3.3 Budget 2021

##### 3.3.1 Budget DCP

--	--

<b>Décision BE-210116-02</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget pour un montant global de 706,5 K€ en charges dont 552,5 K€ affectés au Pôle Compétition et 154 K€ au Pôle performance et 473,5 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.
------------------------------	--

### 3.3.2 Budget DESE

<b>Décision BE-210116-03</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget pour un montant total de 581 K€ en charges dont 208 K€ affectés au Pôle Prospective et Développement, 135 K€ au Pôle Animation de la vie des Clubs et des Territoires, 149 K€ au pôle Emploi et Formation et 89 K€ aux actions transverses et 88 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final et de la modification de la présentation du budget pour mettre à part les actions liées au report de CPO 2020.
------------------------------	---

### 3.4 Proposition de modification des cotisations des structures affiliées

<b>Décision BE-210116-04</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile reporte le sujet au prochain Bureau Exécutif
------------------------------	---

### 3.5 Présence des membres du BE aux AG des ligues

<b>Décision BE-210116-05</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la présence des membres du Bureau Exécutif aux Assemblées Générales (annexe 1)
------------------------------	--

### 3.6 Opération Parrainage à destination des licenciés

<b>Décision BE-210116-06</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le dispositif de parrainage présenté en BE et basé sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque membre de club ayant renouvelé sa Licence club FFVoile en 2021 bénéficie de la possibilité de recevoir un cadeau en parrainant un nouveau licencié. L'objectif de cette opération est double : capter des nouvelles populations et accélérer la prise de licence pour de nouveaux venus.</li> <li>• Modalités pratiques de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le parrainage d'un nouveau licencié avec réception d'un cadeau gratuit de la FFVoile.</i></li> <li>• <i>Offre valable exclusivement pour les 800 premières inscriptions à l'opération.</i></li> <li>• <i>Le parrain doit avoir une Licence Club 2021.</i></li> <li>• <i>Le filleul doit être un nouveau licencié (pas de Licence Club depuis le 1/1/2019).</i></li> <li>• <i>La prise de la licence du filleul doit avoir été établie entre le 15/02/2021 et le 31/12/2021.</i></li> <li>• <i>Un parrain ne peut parrainer qu'un seul nouveau licencié.</i></li> </ul> </li> </ul>
------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>L'opération est interdite aux parrain et filleul titulaires d'un contrat de travail avec une structure affiliée, un organe déconcentré ou la FFVoile.</i></li> <li>• Cette opération est basée sur un nombre maximum de 800 parrainages et sur un cadeau d'une valeur inférieure à 40 € .</li> <li>• Sur ces bases, un budget de 30 000 € maximum est mobilisé pour cette opération.</li> </ul> <p>Le Bureau Exécutif autorise le lancement opérationnel du dispositif à partir du 1<sup>er</sup> février 2021 et délègue au DG les choix finaux à mettre en œuvre.</p>
--	---

### 3.7 Boutique BtoC

<p><b>Décision BE-210116-07</b></p>	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance de la projection financière en complément de la présentation du choix du prestataire de boutique à destination du grand public présenté au BE du 12 décembre 2020.</p> <p>Il faudra compter en 1<sup>ère</sup> année (2021) une rétrocession vers la FFVoile de 12 650 € et en seconde année une projection évaluée à 23 400 € de rétrocession pour un bénéfice de 7 160 €</p> <p>Sur cette base, le Bureau Exécutif confirme le choix du prestataire « Fan Avenue », autorise le lancement opérationnel de la boutique fédérale à destination du grand public en mars 2021 et délègue au DG sa mise en œuvre.</p>
-------------------------------------	---

### 3.8 Contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants

<p><b>Décision BE-210116-08</b></p>	<p>Afin de permettre le contrôle effectif de l'honorabilité de tous les licenciés encadrants et dirigeants, via le croisement automatique et sécurisé entre le Fichier fédéral et le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS), le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'échéancier du recueil d'informations complémentaires auprès des licenciés de la FFVoile accompagné du plan de communication et d'information suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le mail consécutif à la prise d'une licence que reçoit automatiquement le licencié, il est désormais précisé « Si vous exercez des fonctions de dirigeant ou d'encadrant (professionnel ou bénévole), il est nécessaire de cliquer ici pour compléter votre état civil afin de permettre le contrôle de votre honorabilité (nouvelle obligation légale) ».</li> <li>• A partir du 18 Janvier 2021, tous les licenciés 2021 qui n'ont pas renseigné les champs complémentaires et qui occupent une fonction de dirigeant ou d'encadrant selon la base de données fédérales recevront un mail dédié afin de leur expliquer la situation et les inviter à compléter leur état civil. Le Service Informatique recensera automatiquement chaque nuit les dirigeants ou encadrants pour procéder à de nouvelles demandes de complément d'identité.</li> <li>• En cas d'inaction suite à l'envoi du message initial, une relance hebdomadaire est prévue à 3 reprises. A l'issue de cette 3ème relance, Philippe LEGRAND fera parvenir à Baptiste MEYER – DIEU et Charly FIEVRE la liste des licenciés concernés qui n'ont pas saisi les informations complémentaires empêchant le croisement automatique des fichiers.</li> </ul>
-------------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces nouvelles obligations feront l'objet de plusieurs communications dans les Newsletters Clubs et Licenciés</li> </ul> <p>Un nouveau point sera réalisé lors du BE du 20 Février afin d'évaluer l'avancée du dispositif et envisager, en fonction du nombre de réponses manquantes, de nouvelles actions de communication et d'information. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà à l'étude : relance par SMS ; phoning par le personnel fédéral, mobilisation des Ligues et/ou CDV et/ou Clubs pour alerter leurs licenciés.... Par ailleurs, le Bureau Exécutif sera invité à définir une position concernant les conséquences de l'absence de transmission des données complémentaires par un dirigeant ou encadrant.</p>
--	---

### 3.9 Stratégie de la communication pour les JO de Tokyo

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la stratégie de communication pour les JO de Tokyo.
--------------------	--

### 3.10 Bilan des Webinaires de décembre 2020

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du bilan des Webinaires qui ont eu lieu en décembre 2020.
--------------------	---

### 3.11 AG FFVoile électorale

#### 3.11.1 Réflexion sur l'organisation de l'AG (échange sur l'ODJ, le déroulé et les interventions en AG, envoi convocation, personnes en présentiel [cellule de pilotage, candidats ...])

<b>Décision BE-210116-09</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les grands principes d'organisation de l'AG électorale 2020 à distance à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme de Vote Quizz Box Online avec Assistance incluse (solution retenue lors de l'AG du 27/06/2020)</li> <li>• Audio : Solution Go To Meeting Business (accessible pour 250 personnes - solution retenue lors de l'AG du 27/06/2020)</li> <li>• Ordre du jour et déroulé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Format d'une AG restreinte aux points statutaires</li> <li>- Dispositif d'organisation identique à l'AG FFVoile à distance de juin 2020 (Tchat avec modérateurs pour questions/réponses des représentants ; désactivation des caméras/micros sauf pour les présentateurs/animateurs ; plusieurs tests du dispositif de l'AG (voix et votes) pour vérification de la connexion et la maîtrise des outils par les représentants, mais aussi pour le contrôle par la CSOE/scrutateur Général ; mise en place de hotlines le matin de l'AG ; mise à disposition de tutos pour l'utilisation du GTM et de Quizzbox ; fiabilisation des adresses mails des représentants à l'AG pour l'envoi des codes de connexion, notamment au travers des envois avec accusé de réception/de lecture de divers docs (convocation/confirmation de convocation, tutos). Appel téléphonique en cas</li> </ul> </li> </ul>
------------------------------	--

	<p>de non réponse suite à l'envoi du mail ; Test du GTM en amont de l'AG pour s'assurer que les représentants sont bien connectés)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déroulé de l'AG avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>⌘ Matin : Adoption du PV, rapport moral, rapport financier, budget prévisionnel et élection du CA</li> <li>⌘ Au moment de la réunion de la CSOE/scrutateur Général pour déterminer la répartition des sièges du CA entre les listes, passage du Suivi Médical réglementaire</li> <li>Puis annonce des résultats du CA</li> <li>⌘ Au moment du déjeuner, réunion du CA pour élection du Président voire du BE</li> <li>⌘ Après-midi : Proclamation des résultats de l'élection du Président voire du BE, Discours du Président, modification des textes statutaires si maintenu, prix des cotisations des structures affiliées, questions écrites</li> </ul> </li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partie AG élective, option retenue par le BE concernant la présentation des candidats : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion d'une vidéo préenregistrée (par et avec les moyens techniques du service communication) de 5mn des têtes de listes uniquement pour présenter leur projet de politique général</li> <li>- Enregistrement pour les candidats individuels qui le souhaitent, d'une vidéo d'1 mn non diffusée le jour de l'AG, pour présenter les motifs de leur candidature.</li> <li>- Les vidéos des têtes de liste et des candidats individuels seront mises à disposition des représentants de l'AG au même moment que les autres documents statutaires sur le site Internet dans la page dédiée à l'AG. Elles seront téléchargeables sur le site Internet de la FFVoile dans la page dédiée à l'AG</li> <li>- Intervention en séance des candidats pour répondre aux questions écrites des représentants, si elles existent.</li> </ul> </li> </ul> <p>Pour rappel les questions sont posées par écrit 7 jours avant l'AG. En cas de de questions posées à un seul candidat, les autres candidats du même collège ont le même temps (5mn pour les listes et 3mn pour les candidats individuels) pour intervenir sur le même thème.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes en présentiel au siège : les principaux élus intervenants, la CSOE et Scrutateur général, le staff, l'expert QB et la sténotypiste, les candidats individuels et têtes de liste.</li> </ul> <p>En cas de période de confinement au moment de l'AG les collaborateurs bénéficieront d'une attestation de leur employeur et il faudra faire le maximum (ordre de mission, attestation salariée) pour que les élus/bénévoles/candidats soient présents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi dématérialisé de la convocation, de l'ODJ et des documents afférents (art 11 du RI)</li> <li>• Pas de règles liées à la campagne arrêtées par le BE, ni de mise en place d'un débat entre les candidats</li> </ul>
--	---

### 3.11.2 Echancier et délais statutaires

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'échéancier et des délais statutaires de préparation de l'Assemblée Générale 2020 qui se tiendra le 27 mars 2021
--------------------	--

### 3.11.3 Modalités techniques des opérations de vote et des moyens techniques mis en œuvre

<b>Décision BE-210116-10</b>	<p>Le Bureau Exécutif valide les modalités techniques du déroulement des opérations de vote et des moyens techniques mis en œuvre pour l'Assemblée Générale de la FFVoile du 27 mars 2021.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 28 janvier 2021.</p>
------------------------------	---

### 3.11.4 Modification des textes statutaires

<b>Décision BE-210116-11</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'intégration dans d'ordre du jour de l'AG 2020 d'un point sur les modifications statutaires et réglementaires.</p> <p>Le détail de ces modifications sera présenté au BE de février 2021.</p>
------------------------------	---

## 3.12 Planning des réunions

<b>Décision BE-210116-12</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la modification de la date du prochain Conseil d'Administration qui est avancée du samedi 06/03 au vendredi 05/03/2021, la date du 06/03 ayant été retenue par plusieurs ligues pour l'organisation de leurs AG .</p>
------------------------------	--

## 4 Département Economique Social et Environnemental

### 4.1 Création de la formation « calcul de coût de revient »

<b>Décision BE-210116-13</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de création de la formation « calcul de coût de revient d'un ensemble d'activités et de services FFVoile - niveau 2 », présentée par le pôle Formation &amp; Emploi. Le BE mandate le pôle Formation &amp; Emploi de la FFVoile pour la présentation de la fiche référentielle au prochain Conseil d'administration de la FFVoile en vue de leur inscription au Règlement des diplômes, des qualifications, des habilitations, fonctions et des formations de la FFVoile, ainsi qu'à l'annexe 3 du même règlement.</p>
------------------------------	--

### 4.2 Création de la formation « enseignement-entrainement windfoil »

<b>Décision BE-210116-14</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de création de la formation « Enseignement – Entrainement de la pratique Windfoil FFVoile », présentée par le pôle Formation &amp; Emploi. Le BE mandate le pôle Formation &amp; Emploi de la FFVoile pour la présentation de la fiche référentielle au prochain Conseil d'Administration de la FFVoile en vue de leur inscription au Règlement des diplômes, des qualifications, des</p>
------------------------------	---

	habilitations, fonctions et des formations de la FFVoile, ainsi qu'à l'annexe 3 du même règlement.
--	--

#### **4.3 Désignation d'un cabinet de conseil pour le montage d'un dossier de financement européen dans le cadre de la Mer est à Vous**

<b>Décision BE-210116-15</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile ratifie la collaboration avec la société Enviropea qui accompagnera à partir du mois de février 2021 le département Économique, Sociale et Environnemental de la FFVoile dans la définition, la rédaction et la présentation d'un projet, s'inscrivant dans les objectifs du programme La Mer est à Vous, éligible aux nouveaux programmes européens 2021-2027. Les coûts financiers de cet accompagnement seront pris en charge par le CNOSF à hauteur de 37% et de 63% par la FFVoile dans le cadre du programme La Mer est à Vous.
------------------------------	--

#### **4.4 Etat d'avancement du projet la Mer est à Vous**

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de l'avancement du projet La Mer est à Vous.
--------------------	---

## **5 Département Compétition Performance**

#### **5.1 Modification du règlement des Directeurs de Course au Large**

<b>Décision BE-210116-16</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile réuni le 16 janvier 2021 approuve la nécessité d'élargir la composition de la Commission des Directeurs de Course au Large à un.e médecin représentant la Commission Médicale de la FFVoile.</p> <p>Le choix de ce médecin sera effectué sur délégation du BE du 16/01/2021, en bonne entente entre le Président de la Commission Médicale et le Président de la Commission des Directeurs de Course au Large, en tenant compte de l'expérience et de l'expertise dans cette discipline dudit médecin.</p>
------------------------------	--

#### **5.2 Composition du groupe de travail concernant les difficultés d'organisation des compétitions sur les plans d'eaux intérieures et Voies navigables de France**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau exécutif du 12 décembre 2020 a validé la création d'un groupe de travail relatifs aux difficultés d'organisation des compétitions en plan d'eau intérieur avec à sa tête Henry Bacchini et Jean Pierre Salou. La composition de ce groupe devait être finalisée et le Bureau exécutif informé.</p> <p>Il est proposé au Bureau Exécutif la composition suivante de ce groupe :</p>
--------------------	---



- Un Vice-président délégué, Co-Sponsor du groupe
- Un Vice-président en charge du DCP, Co-Sponsor du groupe
- le/laPrésident(e) de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, ou son représentant
- le/la Président(e) de la Ligue Grand Est, ou son représentant
- Un CTN DCP, pilote du groupe
- Un CTN DESE
- Un CTN ligue Bourgogne Franche Comté
- le Responsable du service juridique de la FFVoile, ou son représentant

## 6 Commissions indépendantes / CCA

### 6.1.1 Convention d'arbitrage 2021

Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la liste ci-dessous, liste non exhaustive, d'épreuves soumises à convention d'arbitrage pour l'année 2021 ainsi que leur affectation aux groupes A, B ou C.

**Décision BE-  
210116-17**

Date début	Date fin	Libellé de la compétition	Groupe	Bateaux	Parcours	Organisateur
3 avril	25 avril	Sardinha Cup	B	Figaro 3	Warmup / Tour de l'île d'Yeu / Saint Gilles Péniche / Portugal / Péniche / Saint Gille	Team Vendée Formation
11 avril	17 avril	Les voiles de St Barth	C	Hab	Saint Bath	TP Sail Events
12 avril	16 mai	Cap Martinique	B	IRC	La Trinité / Fort de France Martinique	UNCL et SAS TRANSATIRC
15 avril	24 avril	Solo Maître Coq	C	Figaro	Les Sables	VLSC
4 mai	9 mai	Championnat TP52 super series	A	TP52	Saint Tropez	Classe TP52
7 mai	9 mai	Tour de Belle Ile	C	Hab	La Trinité / Belle Ile	YC La Trinité
13 mai	16 mai	Armen Race	B	IRC / Class' 40 / Mini 6m50 / Ultim / Imoca / Mod 70 / Multi 50 / 30 pieds / Pogo 8.50 / First 31.7 / Osiris / Figaro 3 / Grand Surprise	Baie Quiberon / Phare Ar men / Ile d'Yeu / La Trinité	SN Trinité
30 avril	30 mai	Transat en double	A	Figaro 3	Concarneau - St Barth	OCSport
Mai	Août	Pro Sailing Tour	A	Plusieurs étapes françaises + Grande CL en méditerranée	France	UPSWING Prod
20 mai	24 mai	Bermudes 1000 Race	B	Imoca	Douarnenez	Sea to See

		30 mai	6 juin	Normandy Channel Race	B	Class 40	Caen / Ile de Wight / côte SW anglaise / Tuskar Rock en Irlande / Fastnet Rock / Guernesey / Caen	Sirius Evènement	
		22 juin	14 juillet	Les Sables - Horta - Les Sables CI40	B	Class 40	Les Sables / Les Açores / Les Sables	Les Sables Vendée Course au Large	
		03 juillet	11 juillet	Tour de Bretagne	C	Figaro 3	St Malo - Piriac / St Malo Lézardieux / Camaret / Larmor / Quiberon / Piriac	Ligue Bretagne	
		19 juillet	25 juillet	Solo Concarneau	C	Figaro	Concarneau	SR Concarneau	
		13 aout	28 février	Transquadra	C	Hab	Marseille et Lorient	Ass Transquadra	
		17 aout	19 septembre	La Solitaire du Figaro	A	Figaro 3	Etapes / TBA	OC Sport France - Penduick	
		3 septembre	5 septembre	Trophée des Multicoques	B	Ultim (DC) / MOD 70 / M2K / Diam24	Baie de Quiberon	Asso Trophée des Multicoques A vérifier si une Convention d'arbitrage est nécessaire	
		11 septembre	12 septembre	SAILGP	B	F50	St Tropez	SN St Tropez	

**Annexe 1 :****DATES ASSEMBLEES GENERALES DES LIGUES 2020**

Les AG de ligues doivent se tenir avant le 8 mars 2021 – délai statutaire

(20 jrs avt AG FFV – soit au plus tard le 7/03 inclus)

LIGUES	DATES	LIEU ET HEURE	Représentants FFVoile	Date réception Invitation ou ODJ-convoc
LIGUE GUADELOUPEENNE DE VOILE	05/02/2021	A partir de 18H30 heure locale (= 23h30 en Métropole)	Nicolas HENARD (sous réserve distanciel)	
LIGUE NOUVELLE AQUITAINE	06/02/2021	A partir de 14h00 en visio-conférence	Nicolas HENARD	
LIGUE DE GUYANE DE VOILE	13/02/2021	A 10h00 au club ANK de Kourou, plage Pim Poum, présentiel en plein air. <i>En cas d'impossibilité, elle se tiendra en visio conférence.</i>	Nicolas HENARD (sous réserve distanciel)	
LIGUE CALEDONIENNE DE VOILE	26/02/2021	A 18h00 dans la salle consulaire de la CCI à Nouméa	Henry BACCHINI (sous réserve distanciel)	
LIGUE REUNION	26/02/2021	En présentiel (sauf si la situation sanitaire impose un distanciel)	Nicolas (sous réserve distanciel)	
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	06/03/2021	De 9h30 à 12h30, distanciel ou présentiel à la Maison du Rugby à Beaune	Marie-Pierre CHAURAY	
LIGUE DE VOILE DE LA MARTINIQUE	03/03/2021		Stéphane FRETAY Nicolas HENARD (sous réserve distanciel)	
LIGUE ILE DE FRANCE DE VOILE	06/03/2021	En distanciel à partir de 16h00	Nicolas HENARD	
LIGUE GRAND EST	06/03/2021		Jean-Pierre SALOU Henry BACCHINI	
LIGUE OCCITANIE DE VOILE	06/03/2021		Jean-Claude MERIC	
LIGUE HAUTS DE FRANCE	06/03/2021	De 10h00 à 12h00 en distanciel (GoToMeeting).	Nicolas HENARD	

LIGUES	DATES	LIEU ET HEURE	Représentants FFVoile	Date réception Invitation ou ODJ-convoc
LIGUE CORSE DE VOILE	07/03/2021	En distanciel normalement à partir de 10h00	Nicolas HENARD Jean-Claude MERIC	
LIGUE NORMANDIE (dérog demandée)	12/03/2021	A partir de 18h00 en distanciel	Corinne MIGRAINE Jean-Michel SOYEZ	
LIGUE DE VOILE PAYS DE LA LOIRE (dérog demandée)	12/03/2021	A partir de 19h00 sans doute en visio conférence <i>ou si les contraintes s'assouplissent</i>  <i>Salle de conférence de la Banque Populaire Grand Ouest – 1 rue Françoise Sagan – 44800 St Herblain</i>	Henry BACCHINI	
LIGUE SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DE VOILE (dérog demandée)	12/03/2021	En visio conférence à partir de 18h00	Jean-Claude MERIC Ed RUSSO Nicolas HENARD	
LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE (dérog demandée)	13/03/2021		Valérie DARROU Stéphane FRETAY	
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES (dérog demandée)	13/03/2021	En présentiel à partir de 9h30 (accueil et émargement à partir de 9h00) à l'Hôtel Logis Lyon Est – Restaurant le Relais de Genève / A42 Sortie N°5 / Porte de l'Ain/ 01700 Saint-Maurice de Beynost (si le contexte sanitaire ne le permet pas AG strictement en vision conférence.	Marie-Pierre CHAURAY Nicolas HENARD	
LIGUE DE BRETAGNE (dérog demandée)	13/03/2021	En distanciel	Ed RUSSO Henry BACCHINI	